

*Budget—M. Horner*

Il faut tenir compte du pourcentage de la population totale qui travaille. Il n'a jamais été si élevé, et j'aimerais faire la comparaison avec les années de guerre, avec l'année 1944 où les Canadiens avaient un but commun, un ennemi commun, et où chacun faisait des efforts énormes pour faire sa part dans l'économie, pour travailler. On n'avait jamais vu tant de femmes travailler dans les usines et ailleurs, et les jeunes de leur côté cherchaient du travail. En 1944, le pourcentage des travailleurs dans la population totale était de 57.5 p. 100. Aujourd'hui le ministre des Finances nous dit qu'il est à 62.4 p. 100. Cela nous donne une idée du niveau d'activité économique de notre population.

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner:** A mon avis il s'agit là d'un chiffre tout à fait révélateur dont il y a lieu de tenir compte quand on parle de chômage et de création d'emplois.

Il y a également des signes d'un redressement de la confiance des ménages. Les sondages du Conference Board par exemple font voir que les intentions d'achat des consommateurs sont en hausse. Avec la stimulation apportée par le budget, nous comptons sur une hausse en termes réels de 5 p. 100 des dépenses de consommation en 1978, contre 2.8 p. 100 seulement en 1977.

Je mentionnais il y a un instant l'amélioration des bénéficiaires des sociétés, qui constituent l'assise d'une relance des investissements des entreprises qui devrait débiter en 1978, mais elle va certainement s'accélérer en 1979. Mais il ne faut pas oublier que le niveau des investissements industriels est relativement élevé. Les investissements dans la construction non résidentielle ont représenté 13.7 p. 100 du produit national brut en 1977, à peu près la même proportion que les années précédentes. De 1965 à 1975, la moyenne était de 13.8 p. 100 et de 1970 à 1975, de 13.6 p. 100.

Voyons maintenant ce que nous réserve l'avenir. Comme il figure parmi les plus grandes nations commerçantes du monde, le Canada dépend des économies étrangères, surtout celle des États-Unis. Il est donc rassurant de voir que l'économie américaine continuera vraisemblablement à progresser en 1978. Il faut espérer également que la croissance économique de l'Europe occidentale sera plus forte en 1978 qu'elle ne l'a été en 1977. L'inflation est toujours l'un des plus grands problèmes internationaux, mais le Canada s'en tire beaucoup mieux que bien d'autres pays.

Je voudrais maintenant répondre à la critique, faite surtout dans les media, que la province de l'Alberta n'avait pas bénéficié du budget qui vient d'être annoncé. On a prétendu que puisque l'Alberta n'avait pas de taxes de vente, elle ne pouvait pas obtenir de compensation de la part du gouvernement fédéral pour ne pas les avoir réduites. Plusieurs journalistes m'ont posé la question. Je leur ai répondu que je trouvais le budget extrêmement avantageux pour l'Alberta.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** De quelle façon?

**M. Horner:** Je suis fier d'avoir collaboré de près à la préparation du budget.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Cela saute aux yeux.

[M. Horner.]

**M. Horner:** Je vous remercie. J'espère que beaucoup de gens de l'Alberta et de la Colombie-Britannique s'en sont rendu compte.

Depuis quatre ou cinq ans, je me suis efforcé de convaincre le ministère des Finances que les agriculteurs dont l'exploitation familiale est constituée en société devraient avoir le droit de la léguer à leurs enfants ou petit-enfants sans devoir payer d'impôt sur leurs gains en capital. On a enfin compris et admis ce principe et je suis heureux qu'on en ait annoncé l'application dans le budget. Je sais que nombre d'agriculteurs et d'éleveurs albertains s'en réjouissent également.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Vous l'avez fait quand vous étiez de ce côté-ci.

**M. Horner:** Le député a tout à fait raison. Je l'ai fait pour toutes les entreprises agricoles sauf celles qui sont constituées en sociétés. J'ai maintenant réussi à faire ce que je ne pouvais pas faire quand je siégeais de l'autre côté.

J'aimerais maintenant dire quelques mots au sujet du rapport Hall sur les chemins de fer dans l'Ouest du Canada. Le juge Hall a dit dans son rapport que 2100 milles de voies ferrées avaient besoin d'être améliorées pour devenir conformes à ce qu'il a appelé les normes de l'an 2000. Comment obtenir des sociétés de chemin de fer qu'elles se mettent au travail et améliorent ces voies? Je me suis toujours beaucoup intéressé à la principale voie ferrée qui traverse la partie nord de la circonscription de Crowfoot. J'ai présenté un mémoire à la Commission Hall lorsqu'elle étudiait la situation des chemins de fer de l'Ouest, réclamant le maintien de cette voie, ce qui fut fait. La Commission en recommanda l'amélioration. J'ai été particulièrement heureux d'entendre le ministre l'annoncer dans son discours sur le budget. Il en découlera des avantages énormes non seulement pour la circonscription de Crowfoot, mais pour tout l'Ouest du Canada parce que cela encouragera les chemins de fer à réinvestir, et ils bénéficieront alors d'un crédit à l'amortissement accru pour la réfection du réseau de voies ferrées dans ce secteur. Cela devrait accélérer toute la rationalisation du réseau de chemins de fer des Prairies. Naturellement, je songe aussi aux 100 millions de dollars que le gouvernement fédéral investit directement dans les chemins de fer pour l'amélioration des voies, accroissant ainsi la capacité de l'Ouest du Canada à transporter ses produits vers les marchés.

● (1632)

Le gouvernement s'est engagé à investir directement 75 millions, d'ici cinq ans, pour régler le même problème, celui de l'amélioration des voies de chemins de fer dans le reste du Canada.

Nous avons également pris des mesures pour encourager les investissements qui permettraient de mettre en valeur les pétroles lourds du nord-est de l'Alberta et de la Saskatchewan. Il y a au budget trois mesures distinctes susceptibles d'encourager les entrepreneurs à construire une troisième usine d'exploitation des sables bitumineux à Fort McMurray. En faisant passer de 25 à 30 p. 100 la dotation pour épuisement, nous espérons inciter les compagnies intéressées à faire construire une raffinerie de pétrole lourd à Cold Lake. Ce projet a été lancé par Imperial Oil, et il en coûtera de 3 à 4 milliards pour le réaliser.